



Deux défis familles pour l'environnement

La stratégie économique
se dessine

Une nouvelle centrale
de réservation pour les meublés

Les refuges font peau neuve



Je tiens avant toute chose, au nom des élus communautaires, à vous adresser mes meilleurs vœux de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année.

Je souhaite rendre hommage à Marc Francina, qui nous a récemment quittés. Je lui adresse un clin d'œil car il fut le premier président de la communauté de communes du pays d'Evian de 2005 à 2008.

L'intercommunalité s'est largement développée depuis mais les élus communautaires poursuivent toujours le même objectif, celui de construire un territoire équilibré et harmonieux. Le projet de territoire qui vient d'être rédigé vise à partager une vision commune pour répondre à tous les enjeux de notre territoire : l'économie, le tourisme, l'environnement, les services de proximité, la mobilité.

Nous saluons la création du nouveau conseil local de développement, il y a quelques mois, composé de membres de la société civile et dont l'objectif est de pouvoir donner des avis sur les projets de l'intercommunalité. Cela participe à l'implication des citoyens à la vie publique et c'est une très bonne chose.

Je souhaite également remercier tous les habitants qui ont choisi eux aussi de s'impliquer dans la vie de leur territoire en participant aux deux défis familles « zéro déchet » et « énergie positive » récemment lancés par la communauté de communes.

La lecture des autres pages vous donnera un aperçu de certaines des nombreuses actions menées actuellement par l'intercommunalité, au service de ses habitants.

Josiane Lei
Présidente

Sommaire

- 3 Hommage
- 4 Les défis familles pour l'environnement



- 6 Astuces écogestes
- 7 Le conseil local de développement
- 8 Une centrale des meublés
- 10 La collecte des déchets
- 12 Les travaux d'assainissement



- 13 Le digesteur d'Abondance
- 14 En bref



- 16 Organiser les enseignements artistiques
- 17 Pays d'art et d'histoire : la Maison des Sœurs
- 18 Prévenir les addictions chez les jeunes
- 19 La stratégie économique se dessine
- 20 L'entreprise Bugnon
- 21 L'escargotière de Chevenoz
L'épicerie bio en Abondance
- 22 Que faire cet hiver ?
- 24 Les refuges font peau neuve
- 26 L'agenda



Un dernier au-revoir à Marc Francina

Le maire d'Evian et ancien député du Chablais, Marc Francina, est décédé le 29 octobre dernier.

Figure emblématique du territoire, connu de tous, il a consacré une grande partie de sa vie à l'action publique et s'est toujours investi dans les causes qu'il croyait justes.

Depuis le départ de Marc Francina, l'émotion est toujours vive pour les personnes qui le côtoyaient. « *Son esprit, ses rires et ses taquineries continuent de nous accompagner,* sourit Josiane Lei, qui était sa première adjointe à la mairie d'Evian. *La foule présente lors de ses obsèques à Evian prouve encore une fois combien Marc Francina était apprécié, aimé, dans sa vie professionnelle comme dans sa vie privée.* »

Il était depuis longtemps investi dans la vie publique, à tous les échelons : conseiller municipal et départemental, maire d'Evian depuis 1995, président de l'intercommunalité, député du Chablais. Peu soucieux du protocole, il était connu pour sa simplicité et sa modestie. Il s'intéressait aux gens et avait juste l'envie d'agir, d'être efficace. Il a marqué l'histoire de la ville d'Evian et du territoire. La ville s'est transformée au fil des ans. Il a su « réveiller la Belle endormie », comme il se plaisait à le dire en parlant d'Evian, et l'a rendue dynamique et attractive. L'organisation du G8 en 2003, le Palais Lumière, le funiculaire, la marquise de la gare, la rue Nationale, le festival des Flottins, ... ce ne sont là que quelques-unes des réalisations menées par l'équipe municipale de Marc Francina et qui ont contribué au rayonnement du territoire.

Il est beaucoup intervenu à l'échelle départementale pour améliorer le réseau routier du Chablais, et en tant que député pour défendre notamment le tourisme. C'est aussi lui qui a porté la création de la première communauté de communes du Pays d'Evian en 2005, en rassemblant seize communes. L'intercommunalité compte aujourd'hui 22 communes, depuis les bords du lac jusqu'aux Portes du Soleil.

Ses proches évoquent aussi sa générosité, sa sensibilité. Ils disent de lui qu'il savait être à l'écoute de ses concitoyens et n'hésitait pas à s'investir personnellement si le besoin s'en faisait sentir. « *Chacun gardera de lui un souvenir,* poursuit Josiane Lei. *Pour certains, une cravate, les bretelles, ou sa bonhomie et ses éclats de rire. Pour d'autres, sa présence, son sourire, sa confiance, son courage, son franc-parler ou encore sa complicité, les phrases philosophiques ou son amour pour la musique militaire... Il fut pour moi un professeur formidable. J'ai tout appris en travaillant à ses côtés. Bien plus qu'un mentor, il était un ami.* »

Tous les élus et les agents de la communauté de communes renouvellent leur soutien à sa famille et ses proches.

« Il est possible d'agir ensemble pour la planète, grâce à des actions concrètes, mesurables et conviviales [...] en vivant tout aussi bien. »
Josiane Lei



Josiane Lei a lancé les défis familles le 12 décembre à Champanges

100 familles ont relevé les défis « zéro déchet » et « énergie positive »

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la communauté de communes pays d'Evian - vallée d'Abondance a lancé deux défis ludiques pour impliquer les habitants du territoire

C'est la première fois que des défis de ce type sont organisés en Haute-Savoie. « Cette opération vise à démontrer qu'il est possible d'agir ensemble pour la planète, soutient la présidente de la CCPEVA, grâce à des actions concrètes, mesurables et conviviales pour modifier les comportements de nos vies quotidiennes, en vivant tout aussi bien. »

Près de 100 foyers du territoire prennent part à l'un ou l'autre des deux défis, qui se déroulent de décembre à mai, pendant la période où la consommation énergétique est la plus importante. La forte participation de cette première édition montre l'intérêt et la prise de conscience d'un grand nombre d'habitants sur ces sujets environnementaux. La soirée de lancement le 12 décembre dernier à Champanges a permis de présenter le déroulement des défis aux personnes inscrites, et leur distribuer les kits de démarrage.

Des participants témoignent : « Nous essayons déjà de réduire nos déchets à la maison, explique Mme Vuilliez, inscrite au défi zéro déchet. Prendre part à ce défi avec d'autres familles, participer aux réunions, ateliers ou

visites avec nos enfants permet de rendre cette démarche beaucoup plus concrète pour eux, et de toujours plus les sensibiliser. ». D'autres ont choisi de se réunir entre voisins comme l'équipe « Les Voisins de Marin », participante au défi énergie positive : « Nous avons été séduits par le projet et en avons discuté entre parents à la sortie de l'école. Ce défi permet d'impliquer tout le monde. C'est une très bonne occasion d'apprendre de bonnes pratiques et de les transmettre aux enfants qui représentent l'avenir. »

L'objectif des défis est avant tout de faire profiter les habitants de conseils et de bonnes astuces, dans une ambiance conviviale et amusante. Plusieurs ateliers, animations et visites sont prévus pendant la période, sur des thèmes différents et selon les besoins exprimés par les familles (visite du méthaniseur, ateliers « Do it yourself », projection de documentaire, pique-nique zéro déchet,...). Chaque participant doit y trouver des solutions adaptées et comprendre les bonnes habitudes à adopter dans son quotidien pour préserver l'environnement. Ces défis sont également une occasion de s'amuser en famille ou entre amis, d'échanger avec d'autres habitants et de s'entraider.

« Adopter de nouvelles habitudes ne doit pas se faire de façon radicale. [...] Plutôt trouver de temps en temps un nouveau geste, simple à mettre en œuvre. »



Le défi « Familles zéro déchet »

Les poubelles des participants sont pesées en début de défi. Chacun est ensuite accompagné par un foyer pour arriver à la plus petite poubelle possible et/ou à la meilleure progression quant à la diminution de leurs déchets.

Le défi « Familles à énergie positive »

Il encourage les familles à essayer de réduire au maximum leurs consommations d'énergie domestiques (électricité, chauffage, eau) sur un temps donné grâce à l'application d'écogestes. Un suivi précis des factures permettra à terme de voir les économies réalisées.

+ d'info | cc-peva.fr



Le premier atelier donnait des astuces pour réduire ses déchets pendant la période des fêtes.

ENTRETIEN



Pierre Delpy, chargé de mission Education/Sensibilisation à l'ASDER, Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables, et conseiller Énergie pour le défi « énergie positive »

AVEZ-VOUS DÉJÀ ACCOMPAGNÉ DES FOYERS SUR DES DÉFIS DE CE GENRE ?

P.D.: L'ASDER accompagne les particuliers dans des démarches de réduction de consommation d'énergie depuis 10 ans. Personnellement, j'effectue ce travail depuis 5 ans, ce qui représente environ 400 foyers suivis.

QUEL EST VOTRE RÔLE AUPRÈS DES FAMILLES DE LA CCPEVA ?

P.D.: Ma mission principale est de délivrer des conseils aux familles et de répondre à leurs questions pour les aider dans leur maîtrise des consommations d'énergie. Je suis aussi chargé de former les capitaines d'équipes afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle. Enfin, je veille à entretenir la convivialité entre les participants en organisant notamment des moments de rencontre. Plus l'esprit de groupe sera fort, plus la motivation des participants perdurera jusqu'en mai.

AVEZ-VOUS UN BON CONSEIL À NOUS DONNER ?

P.D.: Adopter de nouvelles habitudes ne doit pas se faire de façon radicale. Je conseillerais plutôt d'y aller progressivement : trouver de temps en temps un nouveau geste, simple à mettre en œuvre et qui ne nous mettra pas en situation d'inconfort. Par exemple, avez-vous déjà songé à couper votre box la nuit ?

+ d'info | www.asder.asso.fr

10 éco-gestes au quotidien



Je baisse la température d'1°C et je réduis ma consommation de 7%



J'utilise un cabas ou un sac réutilisable pour faire mes courses



Je coupe les appareils électriques quand je ne les utilise pas et j'utilise des multiprises



Je coupe l'eau quand je me savonne, me brosse les dents ou me rase



Au bureau, j'utilise mon mug personnel à la machine à café



Je remplace mes vieilles ampoules par des Led ou des ampoules basses consommation



Je mets un Stop Pub sur ma boîte aux lettres



Je donne mes anciens vêtements au lieu de les jeter



Je cuisine zéro déchet en achetant en vrac



J'éteins la lumière en quittant une pièce



Fin 2018, par petits groupes thématiques, les membres du conseil local de développement ont rencontré chaque vice-président de la communauté de communes.

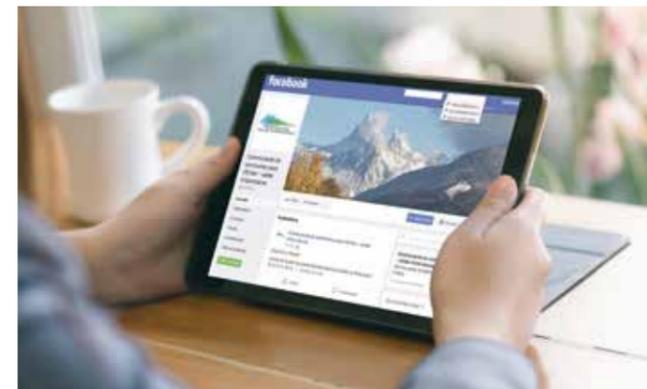
Le conseil local de développement : un lien entre les citoyens et les politiques locales

Le conseil local de développement est une instance consultative de démocratie participative, qui rassemble les acteurs socioprofessionnels et les citoyens du territoire. Les 21 membres de celui du pays d'Evian – vallée d'Abondance sont en place depuis octobre 2018.

Suite à un appel à candidature lancé par la communauté de communes début 2018, les 21 membres du conseil local de développement pays d'Evian – vallée d'Abondance se sont réunis pour la première fois début octobre en présence de la présidente Josiane Lei, venue les accueillir et leur expliquer la démarche. Depuis la loi NOTRe (loi portant sur la Nouvelle Organisation territoriale de la République du 7 août 2015), toute intercommunalité de plus de 20 000 habitants est en effet tenue de créer un conseil local de développement (le seuil était auparavant à 50 000 habitants).

Cette assemblée, qui s'organise de façon autonome, est composée de membres bénévoles de la société civile, choisis selon des critères d'âge, de sexe, de catégorie socioprofessionnelle afin de constituer un panel représentatif de la population du territoire. Ils sont acteurs de leur territoire dans les domaines variés : économique, social, culturel, éducatif, associatif. Attachés au débat constructif, les membres de ce conseil peuvent contribuer à élaborer une vision partagée du territoire. C'est un organe de consultation et de concertation, force de proposition, qui permet de tisser des liens plus étroits entre les élus et la société civile.

Réunis en groupes de travail, les membres du conseil local ont d'abord travaillé sur le projet de territoire pays d'Evian – vallée d'Abondance, en abordant chaque thématique : environnement, économie, tourisme, transports, services à la population. Chaque vice-président est venu détailler les projets en cours de l'intercommunalité.



L'actualité en ligne de la communauté de communes

Site internet cc-peva.fr, newsletter mensuelle, Facebook et twitter : la communauté de communes offre une palette d'outils numériques pour favoriser les échanges avec les habitants et visiteurs du territoire.

L'objectif est de mieux expliquer le rôle et les missions de plus en plus nombreuses de l'intercommunalité dans la vie quotidienne des habitants mais aussi de promouvoir l'attractivité et les richesses du territoire.



Une nouvelle plate-forme de réservation pour les meublés de tourisme

Installé depuis le 1^{er} janvier 2018, l'office de tourisme intercommunal pays d'Evian – vallée d'Abondance lance en ce début d'année une place des marchés des meublés, afin de simplifier les démarches des visiteurs comme des hébergeurs.

Une place des marchés des meublés est une centrale de disponibilité et de réservation, qui permet de connaître en temps réel les logements encore disponibles sur le territoire. « Auparavant, les offices de tourisme transmettaient aux visiteurs une liste des meublés et la recherche pouvait s'avérer laborieuse pour trouver de la place, explique Michel Buisson, directeur de l'office de tourisme intercommunal. L'office de tourisme a donc décidé de proposer un outil moderne en ligne qui facilite les démarches des visiteurs et valorise les meublés de tourisme. » Le besoin d'un tel outil est remonté en septembre dernier lors de différentes rencontres sur le terrain avec les acteurs du territoire. Cette centrale concernera les meublés qui cotisent dans l'un des bureaux touristiques du pays d'Evian – vallée d'Abondance (sauf Evian et Châtel). Environ 800 meublés pourraient y adhérer. Chaque loueur met à jour les disponibilités et les



Michel Buisson (à droite), directeur de l'office de tourisme intercommunal et Kevin Galiana, chargé de mission hébergement

tarifs de son hébergement. La plate-forme a été développée et mise en place par les sociétés Elloha et Raccourci, pour un montant de 10 000 €. Michel Buisson poursuit : « Si la place de marchés ne concerne aujourd'hui que les logements meublés, nous travaillons déjà à l'étendre sur le long terme aux autres formes d'hébergement : hôtels, centre de vacances, maisons d'hôte, ... ».

L'office de tourisme mise sur le développement de ces nouvelles plates-formes et a recruté un chargé de mission dédié à l'hébergement, Kevin Galiana. « Notre objectif est de proposer un interlocuteur référent aux professionnels de

l'hébergement, détaille Kevin Galiana. Cela permet de les accompagner et de les rassurer mais aussi de mutualiser les moyens de l'office de tourisme intercommunal. Cela décharge le temps des autres agents des bureaux d'information, qui peuvent se consacrer à leurs autres missions. Je répondrai aussi aux questions sur la nouvelle taxe de séjour qui a été instaurée au 1^{er} janvier 2019, ainsi que sur les démarches et le suivi de classement des meublés de tourisme ».

+ d'info | hebergements@ot-peva.fr
04 50 70 00 63

La taxe de séjour étendue au territoire depuis le 1^{er} janvier 2019

Afin d'harmoniser les pratiques et se doter d'une politique touristique ambitieuse, le conseil communautaire a décidé le 17 septembre 2018 d'instituer la taxe de séjour sur le territoire à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette décision fait suite aux réflexions et aux rencontres avec les professionnels pour proposer des tarifs par catégorie d'hébergement conciliant des montants acceptables tout en préservant les recettes actuellement perçues par les professionnels.

La taxe de séjour est due par le touriste, s'applique par personne et par nuitée et varie selon la catégorie d'hébergement. Il existe certaines exonérations : pour les moins de 18 ans, les possesseurs d'un contrat

de travail saisonnier sur le territoire, les hébergements d'urgence et les hébergements où le coût est inférieur à 1€ par nuit et personne.

« La taxe de séjour ne présente pas de frein pour les hébergeurs ni pour les touristes, précise Michel Buisson. Nous y sommes habitués car nous la payons presque déjà tous lors de nos séjours en France ou à l'étranger. Et ce n'est pas un critère pour choisir sa destination. Les recettes permettront par contre de donner des moyens supplémentaires à la promotion du territoire ».

Formule ski tout compris depuis Lausanne



Venez skier depuis la Suisse ! Pour la deuxième année, les stations de Bernex et Thollon, en partenariat avec la CGN, proposent à la clientèle suisse une offre combinée bateau-bus-ski. Cette offre comprend les transports aller-retour en bateau et en navette de Lausanne à la station et le forfait journalier de ski.

Valable tous les jours pendant les vacances scolaires et les mercredis, samedis, dimanches hors vacances scolaires. Achat uniquement au guichet d'Ouchy ou à bord des bateaux de la ligne Lausanne-Evian.
Tarifs :
Adulte (2^e classe) : CHF 49.00
Enfant (2^e classe) jusqu'à 14 ans : CHF 32.10



Navettes avec les stations

Les navettes touristiques Evian-Stations (Bernex et Thollon) et ColomBus (vallée d'Abondance) ont repris du service depuis les vacances de Noël et pendant toute la saison hivernale. Les guides horaires sont disponibles dans tous les offices de tourisme et mairies du territoire ainsi que sur le site internet www.cc-peva.fr

Forfaits communs, transports, activités combinées : les offres se multiplient pour séduire les amateurs de glisse



Les maires Régis Bened (Thollon) et Pierre-André Jacquier (Bernex) ont mis en place le forfait commun « Les Montagnes d'Evian »

Forfait SkiéO à Châtel

Allier le plaisir de la glisse et celui de l'eau est possible avec les nouvelles formules SkiéO.

Trois formules au choix :

- 1 forfait de ski 6x5 heures CHATEL (valables 7 jours) + 7 jours Espace Océane du centre aquatique Forme d'O (espace bien-être, piscine, 2 hammams, 3 saunas).

- Adulte (20/64 ans) : 207 €
- Enfant (5/15 ans) : 146 €
- Jeune (16/19 ans) ou Senior : (65 ans et +) : 193 €

- 1 forfait de ski 4 jours non consécutifs Châtel (valables 7 jours) + 7 jours Espace Océane du centre aquatique Forme d'O.

- Adulte (20/64 ans) : 181 €
- Enfant: (5/15 ans) : 124 €
- Jeune (16/19 ans) ou Senior : (65 ans et +) : 169 €

- 1 forfait 6 jours Portes du Soleil + 7 jours Espace Océane du centre aquatique Forme d'O.

- Adulte (20/64 ans) : 304 €
- Enfant: (5/15 ans) : 204 €
- Jeune (16/19 ans) ou Senior : (65 ans et +) : 280 €

« Les Montagnes d'Evian » est le nom du nouveau forfait commun pour skier à Bernex et Thollon, mis en place avec le soutien de l'office de tourisme intercommunal. Très attendue, la nouvelle formule a connu un vif succès dès son lancement. Des navettes faciliteront le transfert entre les deux stations.

Le forfait saison « Montagnes d'Evian » :

- accès aux deux stations,
- 1 accès à la Cité de l'Eau à Publier,
- 3 accès à la patinoire de Bernex.

290 € adulte / 215 € Junior / 180 € Enfant

Le forfait journée « Montagnes d'Evian » :

- accès à l'une ou l'autre des stations

24 € adulte / 20,40 € Junior / 18 € Enfant / 80 € Famille

+ d'info | 04 50 73 60 72
ou 04 50 70 90 01

+ d'info | 04 50 73 34 24

COMPOSTAGE

Seuls les déchets verts font du compost!

Les déchets verts sont compostés puis épandus dans les champs du territoire. Gare aux déchets indésirables (plastique, morceaux de grillage) qui finissent dans l'estomac des vaches et polluent les sols !

De nombreux indésirables peuvent se glisser dans les déchets verts lorsque vous les apportez en déchetterie : pots de fleurs, colliers de serrage, fleurs artificielles, sacs, bouteilles plastique et verre, canettes... Tous les déchets verts du territoire sont acheminés vers le méthaniseur Terragr'Eau, à Vinzier pour être transformés en compost et être ensuite redistribués aux agriculteurs pour leurs terres.

Les agriculteurs ont constaté ces derniers temps une quantité de plus en plus importante de ces déchets indésirables, qui se révèlent dangereux car ils polluent les sols et mettent en péril la santé des animaux.

Les agents du méthaniseur Terragr'Eau font tout leur possible pour retirer le plus de déchets possibles, à la main ou grâce à des machines de tri, mais certains matériaux passent à travers et se retrouvent par erreur dans le compost.

Par ailleurs, ces erreurs coûtent cher : 120€ par tonne. Environ 10 tonnes sont refusées chaque mois par Terragr'Eau.

Merci d'être vigilants lors de vos dépôts de déchets verts !



Canettes, plastiques,... comme nous, les vaches ne les digèrent pas !



Collecte sapins de Noël

Recycler les sapins de Noël est une démarche citoyenne efficace ! Suite au succès de l'opération l'an dernier, la communauté de communes a renouvelé la campagne de collecte après les fêtes. Treize communes ont participé, permettant l'installation d'une vingtaine de points de collecte à la disposition des habitants. Ces sapins sont destinés au méthaniseur Terragr'Eau où ils sont transformés en compost pour les terres agricoles du territoire.

L'an dernier, 421 sapins avaient été collectés soit 2,36 tonnes.



TRI

Des investissements importants pour la collecte

Depuis la fusion le 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes poursuit sa politique d'harmonisation, d'optimisation de la collecte et de valorisation des déchets. Monique Maxit, vice-présidente en charge de la compétence fait le point.



CETTE ANNÉE ENCORE, LE TRAVAIL EFFECTUÉ POUR L'HARMONISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS A ÉTÉ IMPORTANT, POUVEZ-VOUS DRESSER UN BILAN ?

Monique Maxit: En 2017 et 2018, la communauté de communes a mené une large campagne de pose de containers enterrés et semi-enterrés dans les communes, en partenariat avec ces dernières, et notamment en vallée d'Abondance. Grâce à ce mode de collecte, nous pouvons réduire la fréquence des tournées avec moins de camions sur nos routes, réduire les coûts et améliorer la qualité du tri. Notre objectif est de garantir à tous un accès facile au tri, ce qui n'était pas encore le cas dans certaines communes de la vallée d'Abondance.

Ce nouveau mode de collecte entraîne des changements d'habitude, c'est pourquoi les agents du service déchets sont allés informer les habitants sur la localisation des nouveaux points d'apport, les bons gestes de tri et les astuces pour réduire ses déchets dans la vie quotidienne.

Ces deux dernières années, 298 containers ont été implantés sur l'ensemble du territoire dont 151 sur la vallée d'Abondance, pour un montant total de 1 436 000 €.

COMMENT S'ORGANISE LE RÉSEAU DES DÉCHETTERIES AUJOURD'HUI ?

M.M.: Toujours dans la volonté d'offrir un service public complet et efficace, le territoire dispose de sept déchetteries. En libre accès, les horaires ont été réfléchis pour être complémentaires les uns par rapport aux autres afin de permettre à tous d'y accéder facilement. Sept agents sont à la disposition des habitants sur place pour les accueillir, les conseiller et les orienter. Leur mission est de garantir

la qualité du tri, en veillant à ce que chaque déchet soit déposé au bon endroit et puisse ensuite être acheminé vers la bonne filière.

« Ces deux dernières années, 298 containers ont été implantés sur l'ensemble du territoire dont 151 sur la vallée d'Abondance »

Une nouvelle collecte des cartons bruns

La croissance constante des achats en ligne engendre une forte augmentation des déchets cartons à traiter. Les cartons bruns, qui doivent normalement être amenés en déchetterie, sont très souvent déposés par erreur dans les containers gris ou jaunes, voire directement au sol ! Afin de répondre à ce besoin et faire cesser les incivilités, la communauté de communes a

mis en place des nouveaux containers dédiés à la collecte des cartons bruns. Merci d'en faire bon usage !

Les premiers containers ont été posés dans huit communes du territoire : Abondance (collège) / Chevenoz (l'Oratoire, le long de la route départementale) / Féternes (Chez Divoz) / Larringes (garage communal) /

Marin (salle des fêtes) / Meillerie (bord du lac) / Neuvecelle (Milly) / Saint-Paul (services techniques).

À Evian, Neuvecelle et Publier, la communauté de communes assurera directement la collecte des cartons bruns des commerçants, une fois par semaine tous les mardis (au lieu d'une fois par quinzaine auparavant).

le point sur...

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Elle sert à financer les investissements et le fonctionnement général du service déchets. C'est avec cette taxe que la communauté de communes investit dans les véhicules de collecte, l'aménagement des déchetteries et les containers pour les ordures ménagères, le tri et le verre. Cette taxe sert également aux paie-

ments des prestataires (notamment pour la collecte des points d'apports volontaires, l'incinération des déchets...) et les salaires des agents du service.

La TEOM est à payer par le propriétaire ou l'usuaire d'une propriété soumise à la taxe foncière sur les

propriétés bâties (ou qui en est temporairement exonérée). Si le propriétaire loue sa propriété, il peut en récupérer le montant dans les charges locatives.

La TEOM est dûe, que le propriétaire occupe ou non le logement.

ASSAINISSEMENT

Les travaux d'extension des réseaux

se poursuivent



TRAVAUX FINIS OU EN COURS DE FINALISATION

Commune	Détails	Montant des travaux EU : eaux usées (CCPEVA) EP : eau potable (commune)	Nombre d'habitations raccordables
Saint-Paul	Création du réseau d'eaux usées et renouvellement du réseau d'eau potable sur le secteur « Roseires »	EU: 385 300 € HT EP: 71 926 € HT Subvention du Département: 30 %	39
Champanges	Extension des réseaux d'EU et renouvellement des réseaux d'eau potable des secteurs « Châtaigniers », « Allobroges » et « devant Les Prés »	EU: 677 546 € HT EP: 257 422 € HT Subvention: Département 30 %, Agence de l'eau 35 %	59
Meillerie	Travaux réseaux d'eaux usées et eau potable au hameau des Prés, Fornay route des Gré	EU: 258 808 € HT EP: 66 428 € HT Subvention du Département: 30 %	22
Abondance	Extension de réseau d'eaux usées pour le raccordement du hameau du Fayet d'en Haut à Charmy l'adroit	EU: 265 452 € HT Subvention: Département 30 %, Agence de l'eau 35 %	22
Bonnevaux	Extension de réseau d'eaux usées pour le raccordement du hameau de Miville	EU: 298 970 € HT Département 30 %, Agence de l'eau 35 %	16

PRÉVISION DES TRAVAUX 2019

Commune	Détails	Montant des travaux EU : eaux usées (CCPEVA) EP : eau potable (commune)	Nombre d'habitations raccordables
Bernex	Extension de réseau d'eaux usées pour le raccordement du hameau de Chez Masson et renforcement du réseau eau potable	EU: 779 412 € HT EP: 138 777 € HT Subvention potentielle: Département 30 %, Agence de l'eau 35 %	32
Vinzier	Extension des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales sur les secteurs de Champ Pollien / la croix et de Merou	EU: 902 316 € HT Subvention potentielle: Département 30 %, Agence de l'eau 35 %	45
Chevenoz	Réhabilitation de la station d'épuration	160 000 € HT	
St-Gingolph / Meillerie	- Création d'une STEP de 315 EH (Equivalent Habitants) et d'un réseau sous vide sur la RD 1005 - Création d'une antenne gravitaire sur les hameaux de Brêt et Locum - Renouvellement AEP pluviale et enfouissement ligne télécom	EU: 2 752 570 € HT EP + pluvial + télécom : 672 447 € HT Subvention potentielle: Département 30 %, Agence de l'eau 35 %	121
Abondance	Extension des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales sur le secteur « Le Mont »	EU: 471 424 € HT	29
Abondance	Extension des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales sur les secteurs « Les Carres »	EU: 188 140 € HT	15
Abondance	Extension des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales sur le secteur « La Pêche »	EU: 543 515 € HT	43
Abondance	Extension des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales sur le secteur « La Fontaine »	EU: 1 044 326 € HT	81
Abondance	Extension des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales sur le secteur « Les Ogays »	EU: 398 516 € HT	11
Chevenoz	Extension des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales sur le secteur « La Croix »	EU: 180 656 € HT	6
Féternes	Extension des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales sur le secteur « Le Creux »	EU: 278 400 € HT	8

Le digesteur de la station d'épuration d'Abondance produit du biogaz

Après un premier prétraitement, les eaux usées reçues à la station d'épuration d'Abondance passent par une phase de décantation qui permet de séparer l'eau et les boues, principaux déchets d'une station d'épuration.

L'eau et les boues sont traitées par des filières distinctes une fois séparées.

L'étape la plus importante de traitement des boues est la digestion. Mis en service en 2008, le digesteur de la station d'épuration d'Abondance

permet d'éliminer une importante quantité de matière organique contenue dans les boues et de produire du biogaz. Les boues sortantes du digesteur sont ensuite envoyées à la Compostière de Savoie (Perrignier) pour être transformées en compost normé très fertilisant. Le biogaz produit est réutilisé pour chauffer les locaux intercommunaux d'Abondance.

Le digesteur nécessite une vidange tous les 10 ans afin de contrôler l'état et le bon fonctionnement de la structure. Des dégradations peuvent être causées au fil des ans en raison de la présence de sulfure d'hydrogène (H2S).

Grace à l'entreprise OTV Services (filiale de Veolia) et au cabinet de maîtrise d'œuvre BG Conseils, l'opération de vidange a commencé en juin 2018. Suite aux travaux de réhabilitation effectués, le digesteur a été remis en service début 2019 et est opérationnel pour les dix prochaines années.



Oh mon eau ! Tous « aqua-responsables » !

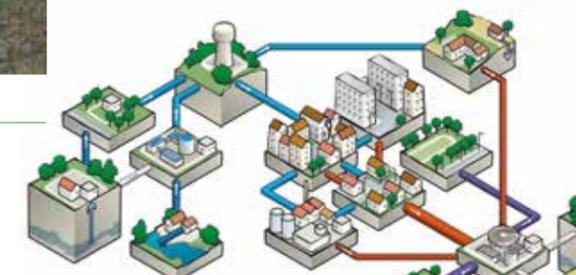


Une campagne État de Genève, réalisation agence Cavalcade, 2018, ohmoneau.ge.ch

Dans le cadre du programme d'actions de la Commission Internationale de Protection des Eaux du Léman (CIPEL), la communauté de communes souhaite relayer une campagne de sensibilisation intitulée "OH MON EAU!" initiée par l'Etat de Genève, qui vise à encourager les comportements respectueux à l'égard de l'eau. En effet le territoire de la CCPEVA compte plus de 350 kilomètres de cours d'eau qui sont un patrimoine à préserver.

L'engouement pour les loisirs aquatiques ne cesse de croître, la faune et la flore qui peuplent nos rivières suscitent toujours un vif intérêt chez les amateurs de plein air. Pour en jouir dans les meilleures conditions, il est essentiel de rappeler le rôle que nous avons tous à jouer pour préserver durablement cette ressource précieuse en adoptant une attitude aqua-responsable, grâce à des gestes simples.

Plusieurs messages de sensibilisation seront ainsi diffusés sur le site cc-peva.fr ou sur les réseaux sociaux, selon la saison (vidange des camping-cars, jardinage, nettoyage des piscines, etc.) ou sur des comportements plus récurrents (mégots dans les grilles, médicaments dans les toilettes, activité de nettoyage, etc.).



Le saviez-vous ?

Le financement de l'assainissement est composé :

- D'une redevance qui comporte un prix par m³ consommé (1,69€ fixé pour 2017-2020) et d'une partie fixe par branchement qui varie en fonction du diamètre du compteur d'eau (45 € par an minimum).
- D'une taxe appelée Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) qui se calcule en fonction du m² d'une construction neuve ou d'une extension.

Cette taxe et cette redevance permettent de couvrir les frais liés à l'entretien et l'investissement des réseaux, ainsi qu'au traitement des eaux usées.

ViaRhôna : les géomètres en action

La ViaRhôna est un aménagement cyclable de 815 km en France, qui relie le lac Léman aux plages de Méditerranée, le long ou à proximité immédiate du fleuve Rhône. L'objectif commun des partenaires des trois régions traversées est de finaliser l'ensemble de l'itinéraire d'ici 2023.



Sur notre territoire, les relevés topographiques ont été confiés au bureau de géomètres experts Canel et ont débuté sur l'itinéraire de la rive sud lémanique, entre Locum (Meillerie) et Publier (Amphion) en novembre 2018. Ce travail est réalisé par un personnel spécialisé au moyen de relevés classiques de terrain et également grâce à un drone dont la technologie est beaucoup plus rapide. Le tracé totalise 23 km et cette mission se poursuivra jusqu'au printemps 2019. La seconde étape consistera à maîtriser le foncier traversé par la ViaRhôna. Pour cela,

l'itinéraire sera superposé au cadastre afin d'établir la liste des parcelles impactées et leurs propriétaires.

Un premier tronçon entre Saint-Gingolph et Locum (1,5 km) devrait être inauguré en mai 2019. La communauté de communes prévoit d'engager le reste des travaux en 2020 au plus tard. Elle est accompagnée financièrement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Compagnie Nationale du Rhône et le Département de la Haute-Savoie.

Des aides pour préserver et restaurer les alpages

Les agriculteurs du territoire peuvent obtenir des aides pour financer des projets visant à améliorer leurs alpages. La CCPEVA est à disposition de chacun pour répondre aux questions et accompagner dans les demandes de subventions.

Trois principaux organismes peuvent soutenir les agriculteurs :

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes : pour des travaux sur l'alpage (desserte, logement de l'alpagiste, débroussaillage, parc de contention...) mais aussi pour des actions de structuration foncière (création ou extension d'AFP, conventions de pâturage...), de sensibilisation et communication et pour l'installation d'équipements pour l'accueil du public.
- Le département de Haute-Savoie : pour accompagner les projets de maintien du bâti, de gestion des effluents, d'acquisition de parcelles, d'amélioration des ressources en eau...
- Le Conseil Savoie Mont-Blanc : pour les agriculteurs individuels souhaitant créer ou moderniser des bâtiments d'élevage ou d'ateliers de transformation laitière.

+ d'info

Service Environnement de la CCPEVA
accueil@cc-peva.fr

Favoriser la plantation des vergers



En 2019, la communauté de communes apporte des aides pour l'entretien et la conservation des vergers. Ces espaces sont en effet favorables à la biodiversité car les arbres fruitiers offrent nourriture, abris, lieux de reproduction et d'hivernage à un grand nombre d'espèces animales, végétales (lichens, mousses, etc.) et de champignons. En outre, la prairie autour des arbres contribue également à la biodiversité de ce milieu semi-naturel.

À qui s'adressent ces aides ?

Aux propriétaires du territoire ayant des vergers ou du terrain disponible pour créer un verger.

Comment seront-ils aidés ?

Il sera proposé des formations gratuites de taille des arbres fruitiers grâce à l'association *Les Croqueurs de pommes*. La CCPEVA pourra apporter un soutien financier des travaux d'entretien et pour les achats de nouveaux arbres réalisés par les propriétaires. Une attention particulière sera portée sur le choix d'espèces anciennes adaptées au territoire.

Comment faire ?

Signalez votre intérêt pour ce projet directement auprès du service Environnement de la CCPEVA par mail ou téléphone : accueil@cc-peva.fr / 04 50 73 52 37



Route du Rhum : Jacques Valente est arrivé à destination !

Jacques Valente a finalement atteint Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), à bord de son Class40 aux couleurs de la ville d'Evian, le mercredi 5 décembre, à 01h 01' 25" (heure locale) après 30 jours de course. Il a parcouru 4481 milles à 6,08 nœuds de moyenne. Il se classe 33^e sur 36 voiliers de sa catégorie encore en course et 4^e des bateaux d'ancienne génération appelés « Vintage ».

Grâce à son partenaire principal, la Ville d'Evian, Jacques Valente a pu réaliser son rêve et promouvoir le don d'organes. Le marin franco-suisse de 57 ans fête ainsi, de la plus belle des manières, les dix ans de sa greffe de rein.

Pour rappel, il avait déjà réalisé cette même traversée mais hors course, en marge de la Route du Rhum 2014, avec le même message fort qu'aujourd'hui, « Après c'est trop tard ».

Danielle Blache, la directrice générale des services de la communauté de communes, partira officiellement à la retraite en avril 2019. L'occasion d'évoquer son parcours, l'évolution de ses fonctions et de l'intercommunalité ces dix dernières années.



La directrice générale des services de la CCPEVA prend sa retraite

Originaire d'Annecy, Danielle Blache a exercé différentes fonctions au sein des services de l'Etat et des collectivités territoriales. Présente dès la création de l'ancienne communauté de communes du pays d'Evian en 2005, Danielle Blache a pris ses fonctions de directrice générale des services à partir de 2008. La communauté de communes du pays d'Evian n'était alors qu'une toute jeune structure, comptant une vingtaine d'agents. Au fil des différentes réformes territoriales, le rôle de l'intercommunalité s'est largement renforcé, avec des missions de plus en plus larges. « J'ai eu la chance de travailler dans une collectivité à taille humaine, encore aujourd'hui, qui permet de garder une certaine proximité et un contact régulier avec les équipes, explique Danielle Blache. C'est important de bien connaître les personnes avec lesquelles on travaille ».

La fusion des communautés de communes du pays d'Evian et de la vallée d'Abondance en 2017 fut l'un des derniers grands chantiers de sa carrière professionnelle. « Ce fut un challenge personnel stimulant, celui de pouvoir

HABITAT

Quelles aides pour rénover son logement ?

Dans le cadre de son Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), la communauté de communes organise des permanences tous les mois afin de conseiller et étudier l'éligibilité des dossiers à certaines aides financières.

Il s'agit d'un dispositif financé par la communauté de communes, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et Action Logement. Ce programme permet aux propriétaires d'un logement ancien (construit avant 2003) de bénéficier, sous conditions, de subventions pour réaliser leurs travaux d'amélioration : changer de chaudière, isoler les murs, adapter une salle de bains ou rénover un bien destiné à la location à l'année.

Pour être conseillé et accompagné gratuitement dans vos démarches de demande de subvention, la communauté de communes a mandaté la société Bonnin-Demarchi.

Des permanences ont également lieu sur rendez-vous à Evian, Publier, Abondance et Châtel

+ d'info

04 56 48 00 11
contact@bonnin-demarchi.fr

Vers un schéma pour garantir à tous des enseignements artistiques de qualité sur le territoire



En mars 2018, le projet « En avant l'Opéra » a réuni 1 000 enfants et 250 musiciens.

Le Conservatoire à Rayonnement Communal d'Evian (CRC) a été choisi pour mener cette mission d'élaboration du schéma.

Les principales orientations sont les suivantes :

- **Mettre en place un réseau efficace**, s'appuyant sur les établissements existants, afin d'offrir un égal accès aux enseignements artistiques sur l'ensemble du territoire (proximité, tarifs, instruments proposés, cursus, groupes amateurs...). Il ne s'agit pas de fusionner les établissements mais de les faire collaborer plus étroitement les uns avec les autres ;
- **Mettre en place un financement pérenne et équitable** des écoles de musique, notamment associatives ;
- **Identifier des pistes de mutualisation** de certains postes (directeurs, secrétariat, professeurs) ;
- **Harmoniser les pratiques professionnelles** et approfondir les collaborations inter-écoles ;
- **S'appuyer sur les établissements artistiques pour mener des actions de vivre ensemble** sur le territoire et porter des projets à différentes échelles.

Une première phase de diagnostic des enseignements artistiques, en lien avec toutes les écoles de musique, s'est déroulée de juillet à novembre 2018. Elle a permis aux écoles de musiques et aux harmonies locales de faire émerger des axes de travail dans le cadre du futur schéma intercommunal.

Les premières actions du schéma pourront démarrer dès la rentrée de septembre 2019.

Suite au succès du projet « En avant l'Opéra » en 2017-2018, qui a fédéré les énergies mais fait également apparaître des besoins sur le territoire, la communauté de communes a pris la décision de se doter d'un schéma intercommunal des enseignements artistiques qui vise à :

1. **Assurer plus d'équité** dans l'accès à l'enseignement spécialisé des disciplines musicales, notamment sur les aspects de proximité, d'offre de formation et de contenu pédagogique, de tarifs et de freins culturels,
2. **Renforcer le lien entre les Etablissements d'Enseignements Artistiques et les pratiques amateurs**, notamment les harmonies,
3. **Soutenir et compléter l'offre** des enseignements artistiques spécialisés et étudier les possibilités de mutualisation,
4. **Accompagner la professionnalisation** de l'enseignement artistique sur le territoire.



L'école de musique d'Evian.



L'école de musique de Lugrin.



Au début des années 60.



En 2017.

La Maison des Sœurs à la Chapelle d'Abondance

Avec sa forme carrée, son toit à quatre longs pans et ses arcades en façade, la Maison des Sœurs de La Chapelle d'Abondance est facilement reconnaissable. Ce bâtiment, construit en 1842 au cœur du village, fut édifié par un maître maçon de Boège suite au don d'un enfant du pays devenu curé à Cruseilles, avec les pierres de la carrière et les bois des forêts communales.

Cet édifice est aujourd'hui appelé Maison des Sœurs car il a accueilli pendant de nombreuses années des religieuses de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul chargées de l'éducation des jeunes filles et des soins aux malades pour le village.

Au rez-de-chaussée du bâtiment, deux classes permettaient à l'époque de dispenser des cours d'enseignement scolaire et d'instruction religieuse.

Au même niveau, se trouvaient également une pharmacie et une buanderie.

L'étage était réservé aux espaces privés des religieuses : cuisine, réfectoire, salon, lingerie et dortoir.

Après le départ des religieuses en 1968, l'édifice fut longtemps laissé à l'abandon. Au début des années 1990, la Maison des Sœurs est même menacée de disparition lorsque la commune projette d'agrandir la route départementale.

Finalement, la commune l'a fait entièrement restaurer de 1995 à 1997 par l'architecte morzinois Jean-François Cottet-Puinel, qui l'agrémenta d'arcades en façades et restructura l'édifice pour ses futures fonctions. Aujourd'hui, le soubassement accueille une salle de réunion, des sanitaires et espaces techniques. Au rez-de-chaussée se trouvent le bureau d'information touristique et l'agence postale, et à l'étage une bibliothèque-ludothèque. Les combles ont aussi été valorisés (charpente apparente, parquet en bois et lambris) pour devenir une salle d'exposition temporaire.



Projet pédagogique sur la peinture murale

Profitant du projet de restauration de la chapelle de Darbon par la commune de Publier, le service Pays d'art et d'histoire de la CCPEVA a mené durant l'automne 2018 des animations pédagogiques sur le thème des peintures murales. Ce projet co-construit avec le service patrimoine de Publier et l'abbaye d'Abondance a été réalisé avec deux classes de l'école de Marin et deux classes de l'école des Genevrières à Publier.

Trois temps de rencontre ont été organisés :

- Découverte des peintures murales de l'abbaye d'Abondance et création de son propre décor mural (préparation de l'enduit, dessin et peinture).
- Découverte de la technique de la fresque et exercice de dessin au pinceau à l'école, avec l'aide d'une fresquiste, Anne Lombard.
- Visite de la chapelle de Darbon à Publier.

EXPOSITION

Chapellement... vôtre !

l'exposition 2019 à la Maison des Sœurs



Cette exposition centrée sur la commune de La Chapelle d'Abondance présente un village décrit par les yeux et les mains d'artistes qui ont perçu les lieux avec leurs émotions et leurs pratiques artistiques. Ecrivains, chroniqueurs, peintres, dessinateurs, photographes et sculpteurs ont exploré leur ressenti pour exprimer leur vision du village et de ses habitants.

Infos pratiques

Jusqu'au 22 septembre 2019.
Entrée libre

Ouverte au public aux jours et horaires d'ouverture du bureau d'information touristique.

04 50 73 51 41

Prévenir les addictions

chez les jeunes



Le territoire pays d'Evian – vallée d'Abondance a été choisi pour expérimenter l'organisation d'un Addict'O Village. Cette opération fait suite au diagnostic local de santé réalisé en 2017, qui a mis en évidence un déficit en matière de prévention des conduites addictives. 450 jeunes ont ainsi été sensibilisés.

Ce village de prévention des addictions a été organisé par l'ANPAA 74 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) au Palais des Festivités d'Evian, les 13 et 14 novembre 2018, dans le cadre d'un partenariat avec la CCPEVA, la région Auvergne Rhône-Alpes et les acteurs locaux (professionnels de la prévention, du soin en addictologie, de l'animation jeunesse et plusieurs créateurs artistiques).

L'objectif était de sensibiliser les jeunes de 15 à 25 ans du Chablais et d'ouvrir un dialogue sur les consommations et comportements à risque. Les jeunes ont pu participer à des ateliers ludiques et créatifs adaptés aux différentes sensibilités : écriture, slam, dessin, danse, élaboration de boissons sans alcool par les

élèves du Lycée Hôtelier de Thonon. Les jeunes ont pu débattre avec des professionnels. D'autres se sont pris au jeu d'un escape game, pour percer les mystères des addictions.

Les organisateurs de cette première édition sont satisfaits car ils ont pu établir un contact auprès de 450 jeunes, venus seuls ou avec leur établissement scolaire. Toutes les créations artistiques réalisées sont aujourd'hui utilisées lors des actions de prévention de l'ANPAA Auvergne-Rhône-Alpes en direction de jeunes publics. L'évènement a par ailleurs fait émerger chez les acteurs locaux et les établissements scolaires des demandes précises d'actions de prévention à inscrire dans la durée.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Promouvoir l'alimentation et l'activité physique

chez les enfants de 0 à 6 ans

Soutenue par l'Agence Régionale de Santé, l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la santé (IREPS) accompagne le territoire pour promouvoir l'alimentation, l'activité physique et les rythmes de vie favorables à la santé des enfants de 0 à 6 ans et leur entourage.

DE 0 À 3 ANS

Les professionnels volontaires des structures d'accueil des 0-3 ans ont pu bénéficier d'un accompagnement pour organiser des actions dès 2019:

- un atelier cuisine, le 2 février au palais des festivités à Evian : en binôme enfant/parent, autour des fruits et des légumes de saison, de la diversification alimentaire, la préparation de purées maison, et le développement du lien parent-enfant autour de l'alimentation.

DE 3 À 6 ANS

En 2018, deux sessions de formation sur la nutrition des enfants de 3 à 6 ans ont été organisées auprès de 27 professionnels : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), personnels de restauration, animateurs périscolaire.

En leur permettant de mieux comprendre les comportements alimentaires des enfants, cette formation a permis d'identifier des moyens pour promouvoir l'alimentation des enfants.



- une kermesse le vendredi 15 mars au palais des festivités à Evian, ouverte aux enfants, parents et professionnels de la petite enfance.
- une soirée ouverte aux parents et professionnels de la petite enfance (1er semestre 2019).

La Grande Lessive



À l'initiative du relais assistants maternels intercommunal, le centre communal d'action sociale d'Evian a participé, le jeudi 18 octobre, à « la Grande lessive », une initiative culturelle internationale qui vise à développer le lien intergénérationnel grâce à la pratique artistique.

Il s'agissait de créer une œuvre collective éphémère sur une seule journée, dont le thème cette année était : « Une installation : un fil, des fils, une trame ».

Plusieurs structures de la Ville d'Evian ont participé : le multi-accueil « la Bulle », la crèche Littorella et la micro-crèche, le foyer logement Clair Horizon et les participants aux animations seniors « Thé ou café ». Le RAM a également associé des enfants et des assistantes maternelles d'Evian, Vacheresse, Abondance, Saint-Paul, Neuvecelle et Publier.

Les 130 œuvres réalisées – dessins, peintures, collages, photographies – ont été exposées dans l'espace public, à l'arrière du Palais Lumière, librement visibles par tous.

Un Point d'Accueil Enfants Parents

La structure « 1, 2, 3... Soleil » a été créée à l'initiative du réseau petit enfance du Chablais. Elle permet d'accompagner la parentalité, de favoriser les liens entre parents et enfants mais aussi entre familles, de faciliter la séparation et encourager la socialisation.

Les parents et enfants de 0 à 4 ans sont accueillis anonymement et gratuitement par des professionnels de la petite enfance et du soin. Ces professionnels jouent un rôle d'accueil, d'écoute et de soutien et mettent à disposition jeux et matériel.

C'est en lien avec le relais assistants maternels que la communauté de communes a décidé d'apporter un soutien logistique au Point d'Accueil Enfants Parents « 1, 2, 3... Soleil » en mettant à disposition une partie de son matériel et de ses locaux.

+ d'info

« 1, 2, 3... Soleil »
Centre Petite Enfance
8 Avenue des Acacias, Evian
Chaque lundi de 8h45 à 11h15
(sauf vacances scolaires)

La communauté de communes a lancé en octobre dernier une démarche co-construite avec les entreprises pour définir le positionnement et les orientations économiques du territoire.



Définir la stratégie de développement économique pour les prochaines années

Le cabinet Argo&Siloué, basé à Lyon, a été choisi pour accompagner cette démarche, notamment pour sa bonne connaissance du territoire et des enjeux de développement puisqu'il avait réalisé l'étude prospective Chablais 2040 avec l'agence économique Chablais Léman Développement. L'objectif est d'affiner et d'appliquer plus spécifiquement au territoire pays d'Evian – vallée d'Abondance les pistes et les actions de développement. Des rencontres et échanges avec les acteurs du territoire sont organisés afin d'identifier et prioriser les besoins des entreprises. La première phase de diagnostic a été présentée le 28 novembre dernier et fait émerger certains points forts et faiblesses de notre territoire.

Le premier constat positif est que l'emploi sur le territoire évolue dans la bonne direction ces dernières années, malgré un nombre de frontaliers en constante hausse. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer, notamment la forte attractivité du territoire, grâce à son environnement, la qualité de vie, la proximité de la Suisse.

L'une des principales préoccupations de la collectivité est de maintenir et créer les emplois à proximité du domicile, pour éviter des déplacements trop importants pour aller travailler et limiter la dépendance à la Suisse. Le dynamisme de l'activité économique et le potentiel de développement sont des atouts à valoriser.

Un certain nombre d'autres points ont été identifiés :

- **Un secteur industriel dynamique** grâce à quelques locomotives mais aussi un tissu important de PME, qui travaillent sur des niches industrielles ;
- **Une filière agricole bien structurée à préserver et à valoriser** (développement de circuits courts, mise en avant des produits locaux, diversification de certaines productions agricoles) ;
- **Une forte dynamique entrepreneuriale** vers des secteurs d'activités diversifiés à conforter ;
- **Une offre foncière qui se développe** actuellement grâce notamment aux projets d'aménagement de la collectivité : 11

hectares de zones d'activités d'ici 2021, des ateliers relai pour les artisans, un hôtel d'entreprises, la pépinière du Léman (en partenariat avec Thonon agglo).

- **Des filières porteuses à développer** : l'eau, les sports outdoor

Parmi les points noirs, les entreprises ont rappelé :

- le manque de formations sur le Chablais ;
- l'enclavement numérique avec le retard de l'arrivée de la fibre ;
- les difficultés pour recruter liées à la cherté de la vie et du logement ;
- le prix élevé des terrains économiques ;
- le risque de voir certaines entreprises déménager en dehors du territoire.

Plusieurs ateliers et réunions avec les élus et les entreprises sont encore prévus dans cette démarche participative, et le rendu final sera présenté au conseil communautaire avant juin 2019.

11 hectares de zone d'activité vont être aménagés d'ici 2021

La future extension de la zone de Publier



La communauté de communes pays d'Evian – vallée d'Abondance prévoit l'aménagement de 11 hectares supplémentaires dans les zones d'activités de Publier et de la Créto (Saint-Paul), qui viennent s'ajouter au récent programme de locaux artisanaux à Maxilly (0,7 ha). Un certain nombre d'entreprises ont déjà fait part de leur intérêt pour s'y implanter, notamment des entreprises du territoire qui souhaitent s'agrandir.

Après une première phase de conception et de définition avec le concours de maîtres d'œuvre, les permis d'aménager seront déposés au premier trimestre 2019. La collectivité assure la maîtrise d'ouvrage de la viabilisation de la zone (voirie, réseaux). Les travaux devraient commencer début 2020.

La pépinière d'entreprises du Léman livrée fin 2019

La construction de la nouvelle pépinière d'entreprises du Léman va bientôt démarrer et dotera le territoire d'une structure d'accueil adaptée aux jeunes entrepreneurs. Située dans la zone de Vongy, la structure comptera 15 bureaux et 5 ateliers, dont un Fablab pour les professionnels (en cours de réflexion). Le projet est porté par Thonon agglo et la communauté de communes pays d'Evian - vallée d'Abondance et bénéficie du soutien de la Région et du Département.



L'entreprise familiale Bugnon : une PME qui a tout d'une grande

L'entreprise industrielle, créée par la famille Bugnon en 1957 à Lugrin, est aujourd'hui positionnée sur une niche industrielle : la production de tubes souples en plastique pour le packaging, notamment cosmétique. Malgré une forte concurrence internationale, l'entreprise Bugnon se démarque par son savoir-faire et la qualité de ses produits.

Si l'entreprise est toujours installée à la même adresse à Lugrin, l'activité a bien évolué depuis ses débuts, s'adaptant aux époques, aux marchés et aux nouvelles tendances. La première génération fabriquait des pompes à vélo et des chevilles murales. La production s'est ensuite orientée vers la production de tubes souples en aluminium. Depuis les années 1990, les frères Jean et Marc Bugnon ont repris les rênes et ont spécialisé l'entreprise sur la production de tubes souples en plastique, essentiellement destinés au secteur cosmétique. Avec un effectif de 35 salariés, l'entreprise réalise ainsi le packaging des crèmes cosmétiques, tubes de dentifrice, tubes de colle,... Elle se positionne sur le marché des petites et moyennes séries et produit, des commandes comprises entre 2500 et 200 000 tubes.

L'entreprise lugrinoise fait partie des quelques « tubistes » français présents sur le marché, mais doit faire face à une concurrence de plus en plus forte des pays d'Europe de l'Est, où le coût de main d'œuvre est moins élevée. « Notre entreprise a su se démarquer grâce à son savoir-faire, la qualité des produits et des délais courts de livraison », explique Jean Bugnon, co-dirigeant de la société. *L'image de la qualité française nous est favorable, notamment dans le secteur cosmétique. Notre force est aussi de livrer en 4 à 5 semaines, lorsque nos concurrents sont plutôt à 8 ou 10 semaines, et cela grâce à notre localisation centrale en France et en Europe. C'est aussi la culture de notre entreprise à taille humaine qui nous permet de rester réactif et agiles, et maintenir notre bonne position sur le marché ».*

L'entreprise produit des tubes selon deux technologies différentes. Celle dite traditionnelle qui a permis de produire 16 millions de tubes en polyéthylène extrudé en 2018. La ligne d'extrusion permet de produire en continu un tuyau qui, une fois coupé, deviendra le corps du tube. Celui-ci est automatiquement dirigé vers une seconde ligne qui vient greffer la tête sur le corps du tube. Les tubes sont ensuite « décorés » puis mis en cartons par des machines. L'autre procédé plus innovant est celui du tube laminé décoré grâce à l'impression numérique jet d'encre. Les tubes sont déjà décorés avant d'être formés. L'entreprise Bugnon a été l'une des premières en France à proposer en 2015 cette technologie adaptée aux petites et moyennes séries, qui offre une très bonne productivité et réduit la part de main d'œuvre sur le prix du tube.

Le pari sur cet investissement s'est avéré payant car en trois ans seulement, la production de tubes laminés a atteint 8 millions en 2018.

Même si l'entreprise Bugnon ne travaille pas localement, les dirigeants sont profondément attachés à leur territoire. « J'aime ma région, on s'y sent bien. Malgré certaines contraintes, nous resterons tant que nous en aurons les moyens », précise Jean Bugnon. *Nous avons aussi un attachement avec les salariés de l'entreprise et nous voulons garder ce lien et la fidélité qu'ils nous témoignent.*

Les salariés habitent tous à proximité, les plus éloignés sont à Perrignier. « Le recrutement n'est pas toujours facile en raison de la proximité avec la Suisse et le fait que les métiers d'usine attirent moins les jeunes à notre époque. C'est pourquoi nous faisons tout pour rendre le travail plus intéressant et plus attractif. Nous investissons pour que les tâches trop répétitives soient assurées par des machines et que nos salariés travaillent sur des missions plus valorisantes ».

L'entreprise souhaite continuer sur sa bonne lancée en investissant dans de nouveaux outils pour améliorer son gain de productivité et rester compétitive. Elle recherche constamment de nouveaux marchés, notamment lors de salons spécialisés, comme ceux prévus en 2019 à Paris et à Munich. L'entreprise envisage même de s'agrandir dans un futur proche.

+ d'info

SARL Établissements Bugnon
5 bis avenue des Grabilles
74500 Lugrin
www.ets-bugnon.fr

L'Escargotière de Chevenoz

La France compte 350 héliculteurs (ou éleveurs d'escargots), dont 11 se trouvent en Haute-Savoie. 90% de la consommation est importée, principalement des pays de l'Est de l'Europe. Un exploitant est installé sur notre territoire. Rencontre avec Jean-Claude Cartailier à l'Escargotière de Chevenoz.



EN QUOI CONSISTE VOTRE ACTIVITÉ ?

Jean-Claude Cartailier : Mon travail consiste à élever, transformer, cuisiner et vendre des escargots prêts à consommer aux particuliers et aux restaurateurs. Je me suis installé à mon compte en février 2016, après avoir suivi une reconversion professionnelle et une formation complète à la Motte-Servolex (école d'agriculture de Reinach). Je m'occupe seul de l'élevage mais je bénéficie du renfort de mon épouse quand son emploi du temps le permet. C'est elle qui gère également la partie administrative de l'activité. Son aide est précieuse !

OÙ PEUT-ON TROUVER VOS PRODUITS ?

J.-C. C. : Mes produits « finis » sont en vente à l'exploitation. Pour les fêtes de fin d'année, ils étaient également disponibles au magasin Proxi de Larringes, au Vival d'Armoy ou à la ferme de la Lanche à Abondance. Je vends également dans les environs sur certains marchés artisanaux.

Je fournis aussi des restaurateurs : l'Ôberge de Bounavô à Bonnevaux, le restaurant gastronomique de l'hôtel Royal (Les Fresques) ou celui de l'Hermitage (La Table) à Evian.

PEUT-ON VISITER VOTRE EXPLOITATION ?

J.-C. C. : Les visites sont possibles de juin à début août sur réservation. J'ai créé un espace aménagé en extérieur pour les groupes d'enfants : découverte de la différence entre vertébré et invertébré, du mode de déplacement des escargots, de leurs prédateurs...

+ d'info

515 route du Plan
74500 Chevenoz
04 50 72 59 18
www.escargotierechevenoz.fr

*Récompensa Evian : premier concours général et salon gastronomique Haute-Savoie et Savoie, destiné à valoriser les produits et les talents de la région.

Épicerie bio en Abondance



+ d'info

Épicerie Bio en Abondance
17 rue du Moulin
74360 La Chapelle d'Abondance
www.bioenabondance.com
f bioenabondance

Depuis deux ans, Vincent Faivre organise des distributions de paniers de produits maraichers issus de l'agriculture biologique aux habitants de la vallée d'Abondance. Le 15 décembre dernier, il concrétise son projet d'épicerie, qui a ouvert ses portes au cœur du village de La Chapelle d'Abondance.

COMMENT S'EST DÉROULÉE LA MISE EN PLACE DE CE PROJET D'ÉPICERIE ?

Vincent Faivre : La distribution des paniers bios se faisait pendant longtemps dans mon garage un jour par semaine. L'ambiance était conviviale, mais le système pas toujours très pratique. Cela m'a donné l'envie de trouver un local plus confortable pour ma clientèle et si possible proche de mon lieu de vie. Disposant de moyens limités, j'ai lancé un projet de financement participatif. Ce système ne présentait pour moi que des avantages : j'ai d'abord pu éviter un financement bancaire, et j'aime l'idée que chaque donateur possède une part de l'épicerie. L'entraide a permis de faire aboutir ce projet. La somme récoltée, environ 2000 € en un mois, m'a aidé à financer une partie du mobilier, essentiellement issu de la récupération.

QUE PEUT-ON TROUVER DANS VOTRE ÉPICERIE ?

V. F. : L'épicerie « Bio en Abondance » permettra de trouver chaque semaine :

- des produits d'épicerie sèche, distributeurs de vrac, farines, riz, légumineuses, céréales, sucres, condiments...
- un espace réfrigéré contenant des produits laitiers, laits végétaux, beurre, œufs...
- une petite cave, vins blancs et rouges bio et biodynamiques, des bières...
- des produits d'hygiène personnelle et ménagère, tous les composants nécessaires à la préparation de produits d'entretien...

L'offre s'étoffera au fur et à mesure.

Hors-saison, l'épicerie est ouverte le jeudi, vendredi, et samedi de 17h à 19h30. En période de vacances scolaires, je prévois une ouverture tous les soirs.

Que faire cet hiver ?



Nouveau

C L'Aventure Châtel nouvel espace enfant au centre de la station

En face du centre aquatique Forme d'Ô, un nouvel équipement a ouvert à Châtel cet hiver.

« C L'Aventure Châtel » est une plaine de jeux indoor dédiée aux enfants de 0 à 12 ans.

Un espace de 400 m² couvert, chauffé, entièrement dédié aux enfants avides d'aventure : piscines à boules, toboggans, petite piste de luge, trampolines, filets d'escalade... Un « coin parents » propose un accès wifi gratuit, de la restauration, des magazines et des jeux de société.

+ d'info | 04 50 74 22 89
www.chatel.c-laventure.com

Exposition « Légendes des Pays du Nord » à Evian

L'exposition du Palais Lumière est consacrée à l'illustration finlandaise avec un ensemble d'aquarelles d'un grand raffinement. L'univers de la forêt, des animaux et des lutins qui la peuplent invite à une immersion dans un imaginaire nordique teinté de Symbolisme.

Tous les jours de 10h à 19h sauf lundi de 14h à 19h.
8 € / 6 € / Gratuit -16 ans.

+ d'info | 04 50 83 15 90
www.palaislumiere.com

Découverte du ski-joëring

À ABONDANCE

Le concept ? Un cheval ou un poney attelé tire un skieur grâce à un cadre rigide. Le rythme est adapté à chaque skieur, débutant ou expert. L'activité se pratique sur piste damée au Lac des Plagnes à Abondance.

+ d'info | Réservation obligatoire
auprès du Ranch
des Portes du Soleil
06 08 18 78 54



© Christian Mandier/Ranch des Portes du Soleil

Balade en chien de traîneau



À ABONDANCE
OU LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Balade ou initiation d'une heure à la conduite d'un traîneau. Réservation obligatoire.

Au lac des Plagnes,
à Abondance.
Information et réservation :
06 80 93 26 20

Au Crêt Béni,
à La Chapelle d'Abondance.
Information et réservation :
06 88 53 97 91 ou 07 85 72 22 72

Opération secrète à la Vielle Douane de Châtel

Enfants et parents, venez relever les défis lancés par les douanier et les contrebandiers ! A vous de jouer pour retrouver les marchandises de fraude et les affaires des gabelous. Observation, agilité, flair et discrétion seront de la partie !

Les 21 et 28 février, 11 et 18 avril,
de 10h30 à 12h.

Tarifs : à partir de 6 ans 5€
moins de 6 ans gratuit.

+ d'info | Réservation obligatoire
avant la veille 18h
à Châtel Tourisme
04 50 73 22 44.

Circuit de conduite sur glace

À ABONDANCE

Le circuit est conçu pour suivre des cours de pilotage et apprendre à maîtriser une voiture dans des conditions hivernales parfois délicates.

Vous pourrez prendre le volant d'une Porsche Cayman de l'école de conduite mais aussi accéder à la piste avec votre voiture personnelle. Des instructeurs vous donneront les bons conseils pour découvrir les réactions de votre véhicule, en toute sécurité et sans obstacle.

+ d'info | 04 80 94 50 01
www.circuit-glace-abondance.com



© Expert pilot

Escape Game

« Le village des secrets »

À CHÂTEL

Amis, famille ... créez votre équipe de 2, 4, 5 ou 6 personnes et venez vivre une expérience insolite et amusante.

4 escape room différentes, avec à chaque fois 30 ou 50mn pour s'en sortir... Un savant mélange d'objets à trouver, d'énigmes à résoudre, de mécanismes et cadenas à ouvrir et plein de surprises à découvrir dans des décors incroyables sur des thèmes variés...

Les 21 et 22 février.
Par groupe de 2 à 6 personnes. 30 € à 60 €.
Réservation obligatoire :
www.challengetheroom.fr

ROCK THE PISTES FESTIVAL

Hyphen Hyphen à Châtel

Rendez-vous le 22 mars
à Plaine Dranse à 13h30.

Information : 04 50 73 22 44
www.rockthepistes.com

Concerts

LA GRANGE AU LAC À EVIAN



Pour une représentation de l'orchestre des pays de Savoie (16 février) ou de l'orchestre de chambre Franz Liszt (6 avril).

www.lagrangaulac.com

LA CITÉ DE L'EAU DE PUBLIER



Pour le concert d'Aldebert (22 mars) ou des Ogres de Barback (23 mars).

www.mal-thonon.org

LE STARTING BLOCK DE BERNEX



Pour découvrir Madjo ou Miss America et emmener les enfants au spectacle de Ploüm.

www.lestartingblock.com

Patinoires

BERNEX (patinoire extérieure couverte, derrière le bureau d'information touristique): de 15h à 19h, tous les jours pendant les vacances scolaires et les mercredis, samedis et dimanches hors vacances scolaires.

Ouverte jusqu'au 10 mars 2019.
Information : 04 50 73 60 72

ABONDANCE (en extérieur, à côté du gymnase): du lundi au vendredi de 16h à 19h. Le dimanche de 14h30 à 19h.
Information : 04 50 73 02 90

La location de patins est possible sur place sur les deux sites.



© Arthur

Nouveau

Snowpark à Abondance

« La Friends Zone » permettra cet hiver de s'initier ou se perfectionner en freestyle sur le domaine de l'Essert à Abondance.

Sans oublier le forfait à 10€ par personne le samedi en basse saison !

+ d'info | 04 50 73 02 90

100 km d'itinéraires balisés en raquettes



© Thomas Hylte & Stéphanie Cervos

La raquette à neige est le moyen idéal pour découvrir la montagne. Facile, peu couteuse, cette activité vous offre une large gamme de possibilités : petite balade sur des terrains plats, excursions en forêt ou sorties sportives en montagne.

Le nouveau guide des itinéraires raquettes est disponible gratuitement dans les offices de tourisme du territoire (mais aussi à Morgins, en Suisse). Il rassemble près de 100 km d'itinéraires balisés proposées par les stations de Thollon, Bernex, Abondance, La Chapelle d'Abondance, Châtel et Morgins.

Hors des sentiers battus

Si vous souhaitez découvrir la montagne autrement, des accompagnateurs en montagne vous proposent des sorties inédites : randonnée nocturne, construire un igloo, soirée en refuge, la faune en hiver... Renseignements dans les offices de tourisme du territoire.



Offices de tourisme

Thollon : 04 50 70 90 01
Bernex : 04 50 73 60 72
Abondance : 04 50 73 02 90
La Chapelle d'Abondance :
04 50 73 51 41
Châtel : 04 50 73 22 44

Les travaux avancent sur les bords de Dranse

Depuis 2017, des travaux ont été engagés afin d'étendre le chemin des bords de Dranse d'Abondance vers Chevenoz. 1,8 km supplémentaires sont désormais accessibles à pied ou en vélo depuis le gymnase d'Abondance jusqu'au Pont de fer à Sous-le-Pas-l'Envers, quel que soit le niveau de pratique sportive et en toute sécurité à l'écart de la route départementale.

Un autre verrou est en train de sauter grâce à la réalisation d'ouvrages importants par l'entreprise AcroBTP au niveau du rocher de la Bataille à Bonnevaux. Un filet de protection de 80 mètres de long a été installé l'été dernier pour prévenir d'éventuelles chutes de pierres et sécuriser le passage, qui s'effectuera par une passerelle métallique accrochée à la paroi.

Refuge Dent d'Oche © Baptiste Platley - CAF

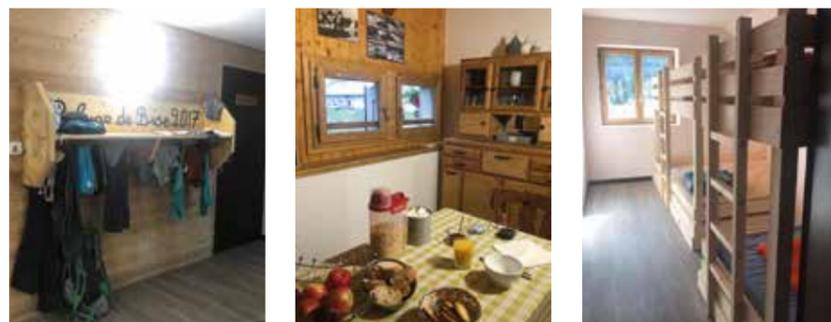


Le refuge de la Dent d'Oche, un lieu d'exception !

Les refuges, un patrimoine de montagne à préserver

Afin de préserver un patrimoine bâti local et touristique, la communauté de communes pays d'Evian – vallée d'Abondance a contribué financièrement à la réhabilitation de deux sites emblématiques du territoire, le refuge de la Dent d'Oche et le refuge de Bise.

Refuge Bise © C. Treboix, © maire de Vacheresse



Le refuge communal de Bise modernisé.

Le Refuge de la Dent d'Oche

Par son allure dégagée, isolée des cimes environnant et en surplomb du lac Léman, le sommet de la Dent d'Oche (2221 m) attire de nombreux randonneurs depuis plus de 100 ans.

Construit en 1913, le refuge niche à 100 mètres avant l'arrivée au sommet de la Dent d'Oche. C'est Maurice Dutruel et ses fils, de Bernex, qui se sont chargés de la construction. Le refuge, composé alors d'une grande pièce et d'un grenier, était déjà très fréquenté. Le refuge a été vendu à la Fédération française des clubs alpins de montagne (FFCAM) dans les années 20, et agrandi en 1938. Depuis, il est toujours géré par le Club Alpin Français (CAF) du Léman.

Après de nombreuses années sans travaux majeurs, le refuge ne répondait plus aux nouvelles normes d'accueil et de sécurité et des travaux étaient nécessaires pour continuer à accueillir les randonneurs. Un premier chantier financé par la FFCAM (52 000€) a alors été mis en place pour y répondre : installation d'échelles de secours en façade, isolation du poêle à bois, mise en place de nouvelles portes coupe-feu et d'une nouvelle porte d'entrée. Le refuge a ainsi pu accueillir les randonneurs pour la saison estivale 2017.

Depuis, d'autres travaux et aménagements ont été réalisés, notamment grâce à l'aide de

bénévoles du CAF. Au printemps 2018, la cuisine a complètement été réaménagée, le plafond du refuge de secours refait et la literie changée. À l'automne, des travaux de réfection ont été lancés pour la salle à manger, les dortoirs et le changement des solives soutenant le plancher. Ces travaux se poursuivront au printemps 2019 afin d'assurer une ouverture normale du refuge en juin.

« En 2018, nous avons obtenu 80 000 € de la FFCAM de Haute Savoie, précise Lionel Simond, vice-président du CAF Léman en charge des refuges, et 20 000 € de la part de la communauté de communes pays d'Evian-vallée d'Abondance. Nous tenons donc à remercier grandement ces financeurs qui permettent de faire vivre le patrimoine de montagne et de le garder accessible au plus grand nombre. Nous vous attendons nombreux dans ce lieu d'exception, pour un lever de soleil sur le Mont-Blanc, un coucher de soleil sur le lac ou simplement lors d'une randonnée sur ce sommet mythique du Chablais. »

+ d'info | cafleman.ffcam.fr



En chiffres

Date de construction : 1913

Altitude : 2214m

Ouverture : 4 mois en été (juin/juillet/août/septembre), 7j/7

Nombre de couchages : 45

Nombre de personnes accueillies :

1 100 personnes par saison en moyenne

Nourriture et eau pour une saison d'été : 2,5 tonnes héliportées + de nombreux portages à dos d'homme pour des produits frais.



Un refuge rénové

aux Cornettes de Bise

Le hameau de Bise, à Vacheresse, est une étape du GR5 de la Grande traversée des Alpes qui relie le lac Léman à la Méditerranée. Depuis 2017, le refuge communal de Bise est en phase de travaux de modernisation et de mise aux normes. Ces travaux étaient devenus indispensables et les derniers aménagements sont prévus au printemps 2019.

Le refuge se compose de deux chalets distincts :

- Le refuge à proprement parler comporte les espaces nuit, une salle de vie, des sanitaires (toilettes et douches) et le logement du gardien.
- Le chalet Carré dispose d'une salle à manger pour les randonneurs, d'une cuisine, d'une réserve et de sanitaires.

Le coût de l'ensemble de ce projet de réhabilitation s'élève à 630 000 € HT. La Région et le département ont apporté un soutien financier au projet. La CCPEVA a également participé à hauteur de 68 000€.

Denis Petit-Jean, le maire de Vacheresse, évoque l'histoire du refuge et se réjouit que le projet de rénovation ait pu aboutir : « Le refuge communal, qui existait déjà avant la guerre et était géré par le CAF Léman, a été incendié par les nazis en 1944. Il fut ensuite reconstruit par la municipalité et inauguré en 1949. La réhabilitation

du refuge était nécessaire pour préserver ce patrimoine architectural, qui attire grand nombre de touristes chaque année. Bise est un point de départ de nombreuses randonnées, un site classé d'intérêt environnemental et écologique reconnu à l'échelle nationale et même internationale. Il est au cœur du Geopark Chablais UNESCO et fait partie des sites européens Natura 2000. Sa configuration en forme de cirque vous donne une impression de décor majestueux dès votre arrivée ! On retrouve à Bise tous les ingrédients qui font la richesse de notre patrimoine de montagne : le pastoralisme qui permet l'entretien de l'alpage et la cuisine locale proposée grâce à une partie de petite restauration. Et venez déguster les célèbres beignets qu'on ne retrouve nulle part ailleurs ! »

Le hameau de Bise est accessible par la route depuis le centre du village de Vacheresse

+ d'info | 06 70 95 17 06
www.refugedebise.com

En chiffres

Date de construction : 1947

Altitude : 1500m

Ouverture : 6 mois (de mai à octobre, avec pour objectif une ouverture à l'année), 7j/7

Nombre de couchages : 44

EXPOSITIONS

Jusqu'au 2 février

« **Tant bien que mal.** » de Tidru. Sculptures. Galerie 29. **Evian.**

Du 13 février au 13 avril

Cassandra Wainhouse « De temps à autre » Galerie 29. **Evian**

Jusqu'au 17 février

« **Légendes des pays du Nord** »

Tous les jours. 10h-19h. Lundi 14h-19h. Plein tarif 8 € / tarif réduit 6 € / Gratuit -16 ans. Tél. 04 50 83 15 90 / www.palaislumiere.com Palais Lumière, **Evian.**

Du sam. 26 janvier au ven.23 février

« **L'or Bleu** » de Patricia Halmone

Du lundi au vendredi. 14h-19h. Samedi de 14h à 18h. Entrée libre. Tél. 04 50 70 82 14 Galerie d'exposition Cité de l'Eau, **Publier.**

Jusqu'au dimanche 28 avril

« **Châtel since 1947 : la station fête ses 70 ans !** »

Tous les jours sauf samedi. 14h-18h. Adulte : 4,50€ / Enfant : 3,50€ / Forfait famille : 3,50€/personne / Gratuit moins de 8 ans. Tél. 04 50 73 23 98 La vieille douane, **Châtel.**

Du 13 avril au 3 novembre

« **Goûter au paradis, Anna de Noailles et les rives du Léman.** »

www.ville-evian.fr Maison Gribaldi, **Evian.**

Jusqu'au dim. 22 septembre 2019

« **Chapellement ... vôtre !** »

Tous les jours aux horaires de l'OT. Entrée libre. Tél. 04 50 73 50 08 Maison des Sœurs, **La Chapelle d'Abondance.**

Du sam. 16 mars au dim. 2 juin

« **Les Derniers impressionnistes – le Temps de l'intimité** »

Tous les jours. 10h-19h. Lundi 14h-19h. Plein tarif 10 € / tarif réduit 8 € / Gratuit -16 ans. Tél. 04 50 83 15 90 / www.palaislumiere.com Palais Lumière, **Evian.**

Du sam. 15 juin au dim. 19 août

« **Le Monde de Tintin** »

10h-17h30. www.tintin.st-gingolph.com Château, **Saint-Gingolph (Suisse).**

Du sam. 29 juin au dim. 29 septembre

« **L'Expressionnisme allemand** »

Tous les jours. 10h-19h. Lundi 14h-19h. Plein tarif 10 € / tarif réduit 8 € / Gratuit -16 ans. Tél. 04 50 83 15 90 / www.palaislumiere.com Palais Lumière, **Evian.**

JANVIER

Jusqu'au jeudi 25 avril 2019

Découverte de la fabrication du fromage

Tous les jeudis. 9h15-11h15. Adulte : à partir de 5€ / Enfant : à partir de 2,60€ / Gratuit moins de 6 ans. Tél. 04 50 73 22 44 Ferme Philippe Vuarand, **Châtel.**

Vendredi 25

Humour, Laurent Barat 20h30. Plein tarif : prévente 15€ / sur place 17€ / tarif réduit : 13€ www.lestartingblock.com Starting Block, **Bernex.**

Samedi 26

Récital d'accordéon, avec Yves Moulin 20h. Tél. 06 25 30 15 87 Château, **Saint-Gingolph (Suisse).**

Concert musique classique, Orchestre de Chambre de Salzburg 20h. Plein tarif : à partir de 28€ / tarif réduit : à partir de 24€ / - 18 ans : à partir de 12€ www.mal-thonon.org Grange au Lac, **Evian.**

Dimanche 27

Vide greniers, puériculture, livres jeux, jouets 8h30-16h. a.p.genevilles@gmail.com Salle polyvalente, **Publier.**

Relais du Mont Baron bernexanimations@gmail.com ou mairie@vacheresse.fr **Vacheresse. Bernex.**

ANIMATIONS HIVERNALES

Animations hivernales dans les stations de sports d'hiver

Descentes aux flambeaux, feux d'artifice, marchés locaux, pots d'accueil, etc.

Des animations sont organisées chaque semaine. Informations et dates auprès des offices de tourisme des stations

FÉVRIER

Du vendredi 1^{er} au dimanche 3

FIS master Kandahar, compétition de ski alpin Tél. 04 50 73 23 98 **Châtel.**

Dimanche 3

Repas dansant

Tél. 04 50 73 10 18 Salle des fêtes, **Vacheresse.**

Du lundi 4 au mercredi 6

FIS Hommes Super G, compétition de ski alpin Tél. 04 50 73 23 98 **Châtel.**

Du mercredi 6 au samedi 9

Neiges Etoilées, Festival International de Gastronomie Tél. 04 50 73 23 98 Place de l'église, **Châtel.**

Jeudi 7

Théâtre « Ode Maritime » 20h.

Plein tarif : 16€ / tarif réduit et - 18 ans : 14€ www.mal-thonon.org Théâtre du Casino, **Evian.**

Jeudi 7 et vendredi 8

1^{er} Trophée de France Alpine Snow Bike, compétition de VTT sur neige Inscription : 45€ www.alpinesnowbike.com / 04 50 73 22 44 **Châtel.**

Samedi 9

Festival du rire, organisé par le Boxing Club 20h30. Plein tarif : prévente 15€ / sur place 17€ / tarif réduit : 13€ www.lestartingblock.com Starting Block, **Bernex.**

Concert, Madjo 20h30. Plein tarif : prévente 15€ / sur place 17€ / tarif réduit : 13€ www.lestartingblock.com Starting Block, **Bernex.**

Dimanche 10

Concert, Harmonie municipale Tél. 04 50 72 20 79 Salle des fêtes, **Chevenoz.**

Concert « Pays nordiques à travers chants » Par le Chœur Villanelle d'Evian et l'Atelier lyrique du Conservatoire Dans le cadre de l'exposition « Légendes des Pays du Nord » 17h. Plein tarif : 16€ / tarif réduit : 13€ Auditorium Palais Lumière, **Evian.**

Mercredi 13

Marché Bernoland

Dès 18h. Salle Bernolande, **Bernex.**

Jeudi 14

Marché artisanal

A partir de 18h. Salle polyvalente, **Thollon.**

Vendredi 15

Snowbowl,

tournoi de football américain sur neige Accès libre. Tél. 04 50 73 23 98 **Châtel.**

Samedi 16

Concert musique classique, Orchestre des Pays de Savoie 20h. Plein tarif : à partir de 28€ / tarif réduit : à partir de 24€ / - 18 ans : à partir de 12€ www.mal-thonon.org Grange au Lac, **Evian.**

Mardi 19

Contrebandidiers dans les neiges

14h-17h30. Adulte : à partir de 10€ Enfant : à partir de 6€ / Gratuit moins de 8 ans. Tél. 04 50 73 22 44 La vieille douane, **Châtel.**

Mercredi 20

Fête des agriculteurs

20h-23h. Tél. 04 50 73 23 98 Place de l'église, **Châtel.**

A la rencontre des marmottes,

contes et histoires 14h30-15h30. Tarif : 4€ / Gratuit pour les moins de 3 ans. Tél. 04 50 73 22 44 Maison du Fromage, **Abondance.**

Marché Bernoland

Dès 18h. Salle bernolande, **Bernex.**

Jeudi 21

Marché artisanal

A partir de 18h. Salle polyvalente, **Thollon.**

Descente aux flambeaux et feu d'artifice **Bernex.**

Jeudi 21 et vendredi 22

Escape Game « Le village des secrets » De 14h à 20h. Tarif : de 30€ (30 min) à 60€ (50 min). www.challengetheroom.fr/escape-game-cha Tél. 04 50 73 22 44 Place de l'église, **Châtel.**

Vendredi 22

Humour, Topick 20h30. Plein tarif : prévente 15€ / sur place 17€ Tarif réduit : 13€ www.lestartingblock.com Starting Block, **Bernex.**

Samedi 23

Carnaval

Evian.

Dimanche 24

Grand prix de Châtel 16h45. Accès libre. Tél. 04 50 73 23 98 **Châtel.**

Du lundi 25 au jeudi 28

Châtel Classic, festival de musique classique et jazz Participation libre. Tél. 04 50 73 22 44 Eglise, **Châtel.**

Mardi 26

Contrebandidiers dans les neiges 14h-17h30. Adulte : à partir de 10€ / Enfant : à partir de 6€ / Gratuit moins de 8 ans. Tél. 04 50 73 22 44. La vieille douane, **Châtel.**

Mercredi 27

Marché bernoland

Dès 18h. Salle Bernolande, **Bernex.**

A la rencontre des marmottes,

contes et histoires 14h30-15h30. Tarif : 4€ / Gratuit pour les moins de 3 ans. Tél. 04 50 73 22 44 Maison du Fromage, **Abondance.**

Jeudi 28

Marché artisanal

A partir de 18h. Salle polyvalente, **Thollon.**

Du jeudi 28 au mardi 5 mars

32^e Carnarioule : Moit' moit'

www.carnarioule.st-gingolph.com **Saint-Gingolph.**

MARS

Samedi 2

Spectacle jeune public, « Tambour voyage » contes et musiques 10h30. Tarifs : adultes 10€ / enfants 6€ https://neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com Salle d'animation, **Neuvecelle.**

Mardi 5

Carnaval

Abondance.

Mardi Gras

Châtel.

Carnaval

Bernex.

Mercredi 6

Marché bernoland

Dès 18h. Salle Bernolande, **Bernex.**

Jeudi 7

Marché artisanal

A partir de 18h. Salle polyvalente, **Thollon.**

Vendredi 8

Concert, Miss America 20h30. Plein tarif : prévente 15€ / sur place 17€ / tarif réduit : 13€ www.lestartingblock.com Starting Block, **Bernex.**

Samedi 9

Razorsnowbike, courses de VTT sur neige Tél. 04 50 73 23 98. **Châtel.**

Repas dansant

Tél. 04 50 75 04 38 Salle des fêtes, **Maxilly.**

Journée de la Femme, association Fée Label jmeunier@decision.ch Salle polyvalente, **Publier.**

Lundi 11

Théâtre « Maintenant que je sais » Dans le cadre des Chemins de Traversée 20h. Plein tarif : 12€ / tarif réduit et - 18 ans : 10€. www.mal-thonon.org Mairie, **Abondance.**

Vendredi 15

Conférence « Vivre la montagne », Alpine Line, « la grande traversée des Alpes par les sommets » Présenté par Yann Borgnet. 20h30. Tél. 04 50 73 41 79 Salle des fêtes, **Féternes.**

Samedi 16

Fête de la Saint-Patrick

Tél. 04 50 71 47 05 Salle polyvalente, **Marin.**

Concert musique classique, Orchestre Les Siècles 20h. Plein tarif : à partir de 35€ / tarif réduit : à partir de 30€ / - 18 ans : à partir de 20€ www.mal-thonon.org Grange au Lac, **Evian.**

Dimanche 17

Fête de l'Equinoxe, fête celt

Invité d'honneur Alan Stivell. Tél. 04 50 83 10 00 Palais des festivités, **Evian.**

Du dimanche 17 au samedi 23

Rock the Pistes Festival

www.rockthepistes.com **Domaine skiable des portes du Soleil.**

Mercredi 20

Danse « Solstice » 20h30. Plein tarif : 29€ / tarif réduit : 25€ / - 18 ans : 20€. www.mal-thonon.org Cité de l'Eau, **Publier-Amphion.**

Vendredi 22

Rock the Pistes Festival – Hyphen Hyphen www.rockthepistes.com Sommet du télésiège Pierre Longue, **Châtel.**

Conférence « Vivre la montagne », « La Laponie par les sommets » Présenté par Fanny Catala. 20h30. Tél. 04 50 73 41 79 Salle des fêtes, **Féternes.**

Concert, Aldebert 20h30. Plein tarif : 25€ / tarif réduit et - 18 ans : 20€. www.mal-thonon.org Cité de l'Eau, **Publier-Amphion.**

Théâtre « AOC » par Jean-Michel Matteï 20h30. Tarif unique : 20€ www.lestartingblock.com Starting Block, **Bernex.**

Samedi 23

Concert, Les Ogres de Barback 20h30. Plein tarif : 29€ / tarif réduit : 25€ / - 18 ans : 20€. www.mal-thonon.org Cité de l'Eau, **Publier-Amphion.**

Mercredi 27

Théâtre « Souris Valentine » Dans le cadre des Chemins de Traversée 17h00. Plein tarif : 12€ / tarif réduit et - 18 ans : 10€ www.mal-thonon.org Salle polyvalente, **Publier.**

Vendredi 29

Conférence « Vivre la montagne », « Dolma, la petite Khampa » Présenté par Mario Colonel. 20h30. Tél. 04 50 73 41 79 Salle des fêtes, **Féternes.**

Du vendredi 29 au lundi 1^{er} avril

25^e Salon des vins de Bordeaux et d'Aquitaine Tél. 04 50 70 82 14 Salle Olympe, Cité de l'Eau, **Amphion-Publier.**

AVRIL

Mardi 2

Théâtre « Le Fils aîné » 20h00. Plein tarif : 23€ / tarif réduit : 19€ / - 18 ans : 14€. www.mal-thonon.org Théâtre du Casino, **Evian.**

Samedi 6

Concert, Les Enfants des 2 Républiques 20h30. www.enfants2republiques.com Salle polyvalente, **Saint-Gingolph (Suisse).**

Concert musique classique, Orchestre de Chambre Franz Liszt de Budapest 20h. Plein tarif : à partir de 28€ / tarif réduit : à partir de 24€ / - 18 ans : à partir de 12€ www.mal-thonon.org. Grange au Lac, **Evian.**

Dimanche 7

20^e édition de la Capèçone

Tél. 04 50 70 82 14 Cité de l'Eau, **Amphion-Publier.**

Championnat de France de jeunes de bosses 13h45-20h30. Tél. 04 50 73 22 44. **Châtel.**

Mardi 16

Projection « L'apiculture en montagne » Commentée par Jean-Luc Rodriguez du Rucher-école du Chablais. 18h30. Gratuit. Tél. 04 50 73 00 16 Maison du fromage, **Abondance.**

Du vendredi 19 au dimanche 21

Marathon du piano

Tél. 04 50 83 10 00 **Evian.**

Samedi 20

Humour, Laura Calu 20h30. Tarif : prévente 17€ / sur place 20€ www.lestartingblock.com Starting Block, **Bernex.**

Samedi 27

Festival Humour « Histoire d'en Rire » 20h30. https://neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com Salle d'animation, **Neuvecelle.**

Concert de printemps, Harmonie Municipale Tél. 04 50 73 10 18 Salle des fêtes, **Vacheresse.**

Dimanche 28

Journée nationale du véhicule d'époque Tél. 04 50 26 97 40 Cité de l'Eau, **Amphion-Publier.**

MAI

Samedi 4

Concert musique classique, Quatuor Habanera 20h. Plein tarif : à partir de 20€ / tarif réduit : à partir de 16€ / - 18 ans : à partir de 12€ www.mal-thonon.org. Grange au Lac, **Evian.**

Samedi 11

Concert musique du monde, Trio Skazat Dans le cadre des Chemins de Traversée 20h30. Plein tarif : 16€ / tarif réduit et - 18 ans : 14€ www.mal-thonon.org Salle polyvalente, **Vacheresse.**

Dimanche 6

Troc des cultures Trocs des jardiniers, de livres, balades, ateliers « verts » ... Dès 10h. Tél. 04 50 26 40 70 Parc du Miroir, **Publier.**

Vendredi 17

Concert, Sly

1^{ère} ÉDITION

Défis familles

ZÉRO DÉCHET & ÉNERGIE POSITIVE

Réduisez vos consommations d'énergie !
Mettez votre poubelle au régime !



Seul, en famille ou entre amis :
Accompagnement et animations pour relever l'un des 2 défis.

INFOS : cc-peva.fr / defifamilles@cc-peva.fr

